

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000499

Séance du lundi 5 mai 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX - Arguel : André AVIS - Audeux : Françoise GALLIOU - Auxon-Dessous : Jacques CANAL - Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO - Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD - Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 0.8), Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN - Beure : Philippe CHANEY, Michel PIDANCET (suppléant de Auguste KOELLER) - Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY - Brailles : Alain BLESSEMILLE - Busy : Philippe SIMONIN - Chaleze : Christophe CURTY - Chalezeule : Raymond REYLE - Champagny : Claude VOIDEY - Champoux : Thierry CHATOT - Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudfontaine : Christiane BEUCLER - Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET - Dannemarie sur Crête : M. Gérard GALLIOT, Frédéric MONIOTTE (suppléant de Jean-Pierre PROST) - Deluz : Sylvaine BARASSI - Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI - Genes : Jean SIMONDON - Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE - La Chevillotte : Jean PIQUARD - La Vèze : Jacques CURTY - Larnod : Gisèle ARDIET - Le Gratteris : Cédric LINDECKER - Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER - Marchaux : Bernard BECOULET - Miserey Salines : Ada LEUCI (suppléante de Marcel FELT), Denis JOLY - Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - Noironte : Bernard MADOUX - Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS - Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA - Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE - Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE - Rancenay : Michel LETHIER - Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL - Routelle : Claude SIMONIN - Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET - Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Thierry MALTIS (suppléant de Christian BOILLEY) - Tallenay : Jean-Yves PRALON - Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH - Thoraise : Jean-Michel MAY - Torpes : Bernard LAURENT - Vaire le Petit : Michèle DE WILDE - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET - Vorges Les Pins : Patrick VERDIER (suppléant de Charles BATISTE)

Etaient absents : Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT - Besançon : Catherine BALLOT, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOU, Cyril DEVESA, Béatrice FALCINELLA, Michel OMOURI - Mazerolles Le Salin : Daniel PARIS - Osselle : Jacques MENIGOZ - Vaire Arcier : Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : J. THIEBAUT, C. BALLOT, F. BRANGET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.7), Y-M DAHOU, J-J DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), C. DEVESA, M. OMOURI, Daniel PARIS, J. MENIGOZ

Mandataires : J. CANAL, C. TISSIER, J. ROSSELOT, P. GUILLAUME, J-L FOUSSERET, J-C ROY, Valérie HINCELIN, E. SASSARD, C. PREIONI, P. DUCHEZEAU

Objet : Modalités de désignation des représentants de la CAGB dans les commissions internes et les organismes extérieurs

Modalités de désignation des représentants de la CAGB dans les commissions internes et les organismes extérieurs

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Issu de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, l'article L 2121-21 - alinéa 4 du CGCT dispose que le conseil « peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

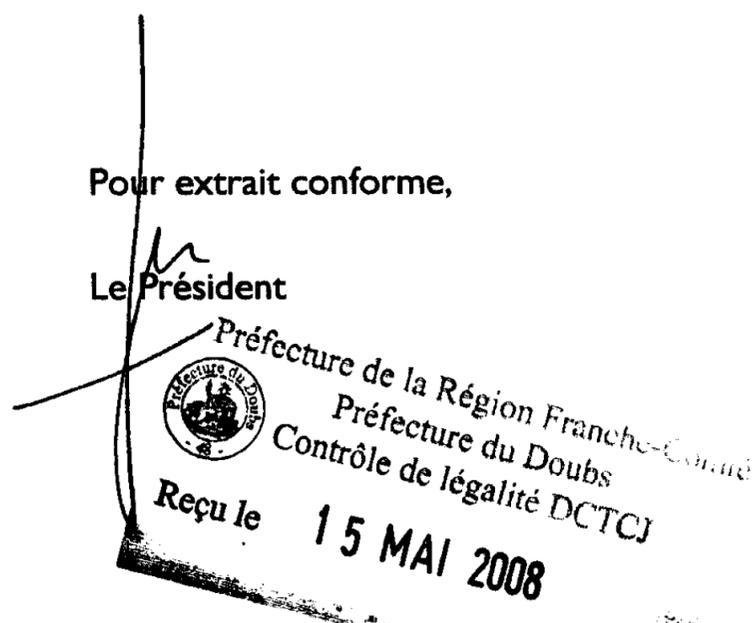
Cette modalité de désignation permettrait d'alléger la procédure de désignation des élus appelés à siéger ou à représenter la CAGB dans :

- les commissions internes (rapport n° 0.5),
- les syndicats mixtes dits « ouverts » (rapport n°0.6),
- les associations (rapport n°0.7),
- les sociétés d'économie mixte (rapport n°0.8.),
- les commissions (rapport n° 0.9),
- les autres structures (rapport n°0.10),
- la commission consultative des services publics locaux (rapport n° 0.11).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'application de cette disposition pour les rapports n° 0.5 à n° 0.11.

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0